

# Soixante six

Le Magazine d'information de la Fédération des Pyrénées Orientales



**Arnaud BELTRAME**  
**Honneur et Patrie**



Madame, Monsieur,

Notre fédération se prépare à aborder les prochaines échéances locales. Vous le savez, les élections municipales se dérouleront en 2020 et les élections départementales et régionales en 2021.

Ces trois échéances se préparent en amont et nous ne pouvons pas nous présenter devant les électeurs avec pour seul faire valoir notre étiquette politique. Il est indispensable d'y associer un projet cohérent et réaliste pour susciter l'adhésion des électeurs.

Ce travail de réflexion est mené par la commission projet qui se réunit mensuellement depuis le mois de mars. Animée par Claude BARATE - Député de 1981 à 1997 et premier adjoint de Perpignan jusqu'en 1993. Claude a un rôle pilote et son expérience nous as-

sure de construire un projet mûrement réfléchi et dont l'animateur n'aspire à aucun mandat électif.

Vous pouvez vous joindre à la commission, dont vous recevez les invitations par mail, et participer ainsi à la construction du projet de notre parti pour les échéances locales.

La participation de toutes et de tous est essentielle, car je reste persuadé qu'un projet participatif est toujours plus adapté qu'un projet imposé en petit comité. C'est un travail d'équipe qui est mené dans cette commission comme au sein de la fédération.

Je compte sur vous !

**François LIETTA**  
**Président Les Républicains**  
**des Pyrénées-Orientales**

Avec toute mon amitié,  
*f Lietta*

# FÉDÉRATION CAMPAGNE D'ADHÉSION 2018



**D**es bénévoles étaient rassemblés autour du Président

François LIETTA pour réaliser la mise sous pli des courriers pour nos adhérents. Cette année, un pins à l'effigie de notre mouvement a été envoyé en complément du bulletin de renouvellement. L'adhésion à notre mouvement est valable par année civile. Ainsi toute cotisation est valable du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Merci de penser à renouveler votre adhésion. Elle est une

marque de soutien, d'appui à notre action et permet de financer la vie de notre mouvement.

A l'issue de la mise sous pli des milliers de lettres, le Président de la fédération François LIETTA a tenu à remercier les bénévoles présents pendant plusieurs heures pour vous permettre de recevoir ce courrier accompagné du pins.

---

## COMMISSION PROJET : PENSONS DEMAIN !



**L**e comité départemental a approuvé la création d'une commission projets au sein de notre fédération départemental. Lors de sa première réunion de mise en place, le Président de la fédération François LIETTA avait

précisé « Il est indispensable que notre parti réfléchisse à un projet global pour le département. Un projet créé et conçu par des militants pour les candidats de demain ». Cette commission est animée par l'ancien Député de 1981

à 1997 Claude BARATE qui est un fin connaisseur de notre territoire et du fonctionnement des différentes collectivités et strates administratives. L'affluence importante des militants démontre l'attachement des adhérents Les Républicains pour ce travail de réflexion. « Il ne s'agit pas de déterminer quel candidat doit porter tel ou tel projet, mais d'être une boîte à idées » rajoute François LIETTA. La commission dispose de plusieurs mois pour présenter son travail dont le travail en commission thématique permettra de le rendre encore plus riche.

Si vous souhaitez y participer : [lesrepublicains66@gmail.com](mailto:lesrepublicains66@gmail.com)

---

## DÉBAT SUR LA RÉFORME DES INSTITUTIONS

**S**téphane LODA – délégué de la seconde circonscription- a organisé un débat sur la réforme des institutions à Saint-Nazaire. Entouré du Sénateur Jean SOL, de Lauriane JOSENDE – suppléante de François Calvet – des

Maires Jean Claude TORRENS, Pierre ROIG, Bernard DUPONT et Thierry DEL POSO, et de François LIETTA -Président – et Olivier AMIEL – Trésorier.

Ce débat a permis de mieux présenter le projet de réforme des

institutions voulu par le gouvernement. Un échange constructif s'est installé avec les militants présents qui ont pu faire part de leurs observations sur ce projet. Belle initiative.



# NOUS ÉTIIONS AVEC LES RETRAITÉS ET LES PERSONNELS DES EHPAD



Ce jeudi 15 mars avait lieu la grande manifestation des retraités et des personnels des EHPAD à Perpignan. J'étais présent dans la manifestation pour apporter mon soutien aux revendications des retraités victimes de la hausse de la CSG d'une part, et pour soutenir les personnels des EHPAD dont les conditions de travail et donc de service rendu aux

personnes âgées sont indignes. Les retraités ont travaillé toute une vie pour cotiser à une retraite décente. On vient désormais les ponctionner comme s'ils étaient les fossoyeurs de notre système social. Pénalisés également lorsqu'ils entrent dans un EHPAD où le personnel ne dispose, ni des moyens, ni du temps nécessaire, pour

s'occuper d'eux dignement.

Nous le savons, les personnes âgées ne sont pas les responsables de la destruction lente de notre système social. Les attaquer injustement ne fera que contribuer à leur ressenti d'être devenu des vaches à lait d'un Etat incapable de prendre les réels mesures pour respecter celles et ceux qui ont travaillé toutes leurs vies et ne demandent qu'à vivre dignement des fruits de leur travail passé que ce soit à domicile où dans des structures dédiées.

C'est pourquoi, avec Olivier Amiel – Trésorier de la fédération, Stéphane Loda – délégué de la seconde circonscription, les Maires Thierry Del Poso et Jacqueline Irlés, Carole Del Poso – la suppléante du Sénateur Jean Sol et de très nombreux militants présents, nous avons manifesté dans les rues de Perpignan ce jeudi 15 mars.



## ATTAQUE DE TRÈBES : HOMMAGE AUX FORCES DE L'ORDRE



Nous tenons à rendre hommage à nos forces de l'ordre qui ont assuré la sécurité des po-

pulations lors de l'attaque terroriste à Trèbes.

Nous saluons le professionna-

lisme des secours, des militaires et forces de police impliqués au cours de cette attaque. Nous avons évidemment une pensée émue pour les personnes blessés ou tués par le terroriste.

Le courage et le sens du devoir n'ont pas manqué au Lieutenant-colonel Arnaud BELTRAME qui s'est substitué aux otages. La France se devait de reconnaître le sacrifice et le courage du militaire de 45 ans.

Face au terrorisme islamiste la République Française doit être intraitable et impitoyable.

# RÉFORME CONSTITUTIONNELLE : LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DOIT RETROUVER LE SENS DES PRIORITÉS



milieu d'une semaine de tensions sociales, de déposer une réforme des institutions totalement éloignée des préoccupations de nos compatriotes. S'ils ne veulent pas attiser la colère des Français, le Président de la République et son Gouvernement seraient bien inspirés de retrouver le sens des priorités.

Sur le fond, le projet présenté conduit à éloigner encore plus les élus des électeurs : des élus imposés par des appareils partisans sur des listes à la proportionnelle ; des élus représentant un nombre sans cesse croissant d'habitants qu'ils ne connaîtront plus. Cette réforme n'apporte aucune réponse et va nourrir au contraire une double crise : crise de la démocratie avec la coupure des élus ; crise des territoires avec des pans entiers de la République qui seront sous-représentés.

Il est également étonnant que pour moderniser les institutions, le Président de la République

n'envisage à aucun moment des changements sur le fonctionnement du Gouvernement ou de l'administration centrale.

Les Républicains ont toujours défendu les institutions de la Ve République, héritées du Général De GAULLE, car elles garantissent la stabilité de notre pays. L'introduction de la proportionnelle est une lourde erreur car elle achemine la France vers un système à l'italienne dont on voit aujourd'hui les dégâts.

Ce projet ne peut être accepté par Les Républicains. Seul le débat parlementaire permettra maintenant de le corriger.

S'il y doit y avoir une réforme de la Constitution, qu'elle serve au moins à renforcer les moyens juridiques de lutte contre le terrorisme. Les Républicains formuleront des propositions en ce sens afin de doter notre pays de vrais outils pour mieux protéger les Français.

La présentation du projet de changement de la Constitution révèle l'ampleur de la déconnexion du Président de la République et du Gouvernement.

Notre pays vient d'être frappé par le terrorisme. Il est bloqué par une grève lourde qui pénalise fortement les Français. Nombre d'entre eux sont préoccupés, en ce début d'année, des pertes de pouvoir d'achat liées notamment à la hausse de la CSG. Et la réponse du Gouvernement est, en plein



# EN ABANDONNANT LES KURDES, L'HISTOIRE SE RÉPÈTE



terrorisme islamique de Daech. Alors qu'ils ont fortement contribué au recul de Daech dans la province, ils sont aujourd'hui traqués et bombardés par la Turquie. Pourtant la France, comme d'autres nations européennes, a appuyée l'action des forces terrestres pour vaincre Daech.

En abandonnant les combattants kurdes, c'est l'histoire qui se répète avec des similitudes sur

l'abandon des harkis qui s'était également battus pour la France. La France ne peut pas laisser l'armée Turque mener des offensives contre les kurdes. L'objectif du Président Erdogan est parfaitement assumé de reconquérir toute la région frontalière pour remplacer les populations Kurdes. La France se doit d'agir pour protéger ses alliés.

Les Kurdes ont été des alliés précieux pour lutter contre le

## Hommage à nos forces de l'ordre

Nous tenons à rendre hommage à nos forces de l'ordre qui ont assuré la sécurité des populations lors de l'attaque terroriste à Trèbes. Nous saluons le professionnalisme des secours, des militaires et forces de police impliqués au cours de cette attaque. Nous avons évidemment une pensée émue pour les personnes blessées ou tuées par le terroriste. Le courage et le sens du devoir n'ont pas manqué au Lieutenant-colonel qui s'est substitué aux otages. La France devra reconnaître le courage du militaire de 45 ans. Face au terrorisme islamiste la République Française doit être intraitable et impitoyable.

**François Lietta, Président Les  
Républicains des Pyrénées-Orientales**

## Le retour de la politique de Taubira pour les prisons

En s'exprimant à l'école nationale pénitentiaire, le Président de la République Emmanuel Macron a finalement annoncé le retour de la politique menée par les socialistes et Christiane Taubira.

En voulant en finir avec les peines courtes en prison, il met à mal une nouvelle fois l'autorité. Pour vider les prisons comme le souhaitait Mme Taubira, le chef de l'Etat peut aussi supprimer la justice. La liquidation de la justice aurait, à terme l'avantage de ne plus avoir de condamnation. Mais soyons sérieux !

Les Républicains des Pyrénées-Orientales rappellent à En Marche qu'une condamnation judiciaire n'est pas anodine et qu'elle n'est pas la faute de l'autorité judiciaire. Elle est la condamnation d'un acte délictueux impliquant un coupable (ndlr : le condamné) et une victime. Elle est une forme de justice pour la victime qui obtient une forme de réparation au préjudice subi.

La prison, ce n'est pas un club de vacances entre gentilles personnes arrivées par hasard ou par accident dans ces murs. Après plusieurs semaines d'un conflit légitime porté par les surveillants de prison, le chef de l'Etat souhaite que les détenus puissent voter aux élections. « En » Marche sur la tête !

Après le téléphone dans les cellules, voici la mise en place de mesures pour que les détenus puissent voter. Comment le Président de la République peut-il expliquer aux Français et aux familles des victimes que Michel Fourniret, Francis Heaulme, Guy Georges sont encore dignes de droits civiques ? Le fera-t-il également (s'ils sont condamnés) pour Nordal Lelendais, Jacques Rançon ?

Ces mesures ne sont pas les préoccupations des victimes des détenus enfermés dans nos prisons. Ces mesures ne sont pas les attentes des surveillants pénitentiaires qui travaillent dans les établissements.

Le Président de la République, par son discours plus protecteur pour les condamnés que pour les victimes et par son angélisme coupable, démontre une fois de plus sa déconnexion avec la réalité du quotidien des Français.

Les Républicains continueront de soutenir les revendications des surveillants pénitentiaires et de demander un meilleur accompagnement des victimes.

**François Lietta, Président Les  
Républicains des Pyrénées-Orientales**



# Plus de 2 000 retraités « maltraités » ont battu le pavé perpignannais

La coupe est visiblement pleine. Hier matin, plus de 2 000 retraités ont défilé dans les rues de Perpignan pour protester contre la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG). Pour l'intersyndicale à l'initiative de la manifestation, qui revendique 3 500 participants, il s'agit d'un succès sans précédent. « C'est la première fois que je vois autant de monde à une manifestation de retraités, assure Georges Athiel, de la CGT. Je ne sais pas si Macron se rend compte du niveau de mécontentement qu'il est en train de créer... »

Dans le cortège, il y a bien sûr les adhérents des syndicats et associations de retraités. Mais pas seulement. De nombreux manifestants n'adhèrent à aucune organisation. C'est notamment le cas de Christian, 73 ans, de Villelongue-de-la-Salanque. « C'est seulement la deuxième fois que je descends dans la rue, confie cet ancien fonctionnaire. Avec la hausse de la CSG, je perds environ 100 euros par mois. C'est toujours la classe moyenne qui doit faire des efforts. On ne

peut rien prendre à ceux qui n'ont rien et ceux qui ont beaucoup ont toujours plus. Je ne suis pas un adepte des manifestations. Mais là, il y a de quoi rouspéter. »

## « Après nous, ils s'attaqueront aux jeunes »

Retraité de la RATP, Jean, 69 ans, de Perpignan, se dit pris à la gorge : « Je perçois une pension de 1 500 euros. Mais j'ai 900 euros de crédit immobilier à rembourser chaque mois. Au final, il ne me reste que 600 euros pour vivre... Et avec la hausse de la CSG, on m'enlève encore 55 euros par mois. Je ne peux même pas aller voir mes enfants à Paris car le trajet est trop cher. Je suis là car je pense qu'il faut préserver nos acquis. On commence par les retraités, qui ne peuvent pas se défendre, mais après nous, ils s'attaqueront aux jeunes. » De son côté, Michèle, 73 ans, de Perpignan, perçoit moins de 1 200 euros par mois. Elle n'est donc pas concernée par la hausse de la CSG. Mais elle n'en est pas moins insurgée. « J'ai travaillé pendant 44 ans, souligne-t-elle. J'estime qu'on a profité de nous. Avec ma pension, je ne peux même pas me permettre de prendre un week-end de vacances. »

« Ça ne donne pas envie de bosser »

« J'espère que ça va bouger pour ceux qui seront bientôt à la retraite, poursuit Michèle. Il faut que ceux qui ont travaillé toute leur vie puissent avoir une retraite convenable, ou sinon, ça ne donne pas envie de travailler. »

À noter : plusieurs centaines de salariés d'établissements



En bas à droite : les salariés des maisons de retraite, qui dénoncent le manque d'effectifs dans leurs structures et réclament des moyens, se sont également joints au cortège. (Photos Lucie Tourneau)

d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et d'aides à domicile ont défilé main dans la main avec les retraités hier. « Dans les Ehpad, la situation reste dramatique, martèle la secrétaire départementale de FO Santé, Marie-Josée Belkhatari. Dans le département, il faudrait investir 10 millions d'euros de plus pour avoir une prise en charge correcte. » Une rallonge principalement destinée à financer trois à cinq postes d'aides-soignants supplémentaires dans chacune des quelque cinquante maisons de retraite que recense le département.

Arnaud Androu

## Des élus de droite dans la rue

Syndicats et partis de gauche ne sont pas les seuls à conspuer la hausse de la CSG. Hier, plusieurs élus Les Républicains (LR) du département ont battu le pavé en compagnie des retraités. Et pas des moindres. En plus du maire de Ét Cyprion, Thicery Dol Poso, et de son homologue de Villeneuve-de-la-Raho, Jacqueline Irés, le maire-adjoint de Perpignan Olivier Amiel était également de la partie. Tout comme le président départemental de LR, François Lietta, et le conseiller municipal perpignannais Pierre Barbé.

« Nous nous devons d'être là, estime Olivier Amiel. Nous avons été parmi les premiers à nous offusquer de la hausse de la CSG et de la baisse du pouvoir d'achat des retraités. Macron parle d'une augmentation de la CSG de 1,7 point, mais en réalité la CSG a augmenté de 25 %. » Les deux parties disent vrai. Le gouvernement a fait passer le taux de CSG de 7,5 à 9,2 %. Ce taux augmenté donc bien de 1,7 point. Mais une fois appliqué à la pension de retraite, il engendre une hausse du montant effectif de la taxe de près de 25 %.



N'hésitez pas à diffuser ce magazine auprès de vos amis et proches. Vous pouvez aussi nous communiquer votre adresse e-mail si vous ne l'avez pas reçu directement dans votre boîte e-mail.

PERMANENCE DEPARTEMENTALE 53, avenue du Général de Gaulle 66000 PERPIGNAN

04.68.34.97.79 lesrepublicains66@gmail.com Ouverte les mercredis de 14 h 00 à 17 h 30

PERMANENCE NUMERIQUE <http://www.lesrepublicains66.net> - Twitter : @republicains66 - Facebook : « Les Républicains 66 »



# L'ALTERNANCE SE CONSTRUIT AVEC VOUS



**SOUTENEZ NOS COMBATS ET NOS VALEURS,  
REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES SUR LE TERRAIN**



**OUI, JE REJOINS LES RÉPUBLICAINS EN ADHÉRANT AU TARIF DE :**

- Cotisation simple 1 an  
30<sup>e</sup> soit 10,20<sup>e</sup> après réduction d'impôt \*\*
- Cotisation couple 1 an  
40<sup>e</sup> soit 13,60<sup>e</sup> après réduction d'impôt \*\*
- Cotisation réduite 1 an (-30 ans, étudiants, demandeurs d'emploi)  
15<sup>e</sup> soit 5,10<sup>e</sup> après réduction d'impôt \*\*

**JE DÉSIRE FAIRE UN DON SUPPLÉMENTAIRE :**

- 30<sup>e</sup> soit 10,20<sup>e</sup> après réduction d'impôt \*\*
- 60<sup>e</sup> soit 20,40<sup>e</sup> après réduction d'impôt \*\*
- 80<sup>e</sup> soit 27,20<sup>e</sup> après réduction d'impôt \*\*
- Autre montant : ..... €

M<sup>me</sup>  M. Nom \* : ..... Prénom \* : .....

Adresse \* : .....

Code postal \* : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Commune \* : .....

E-mail : .....

Né(e) le \* : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Tél. portable : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] \* merci de remplir les champs obligatoires

Chèque à l'ordre de ANFR  Mandat A nous retourner accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :  
**les Républicains service adhésions - 238 rue de Vaugirard 75015 Paris - France**

Date et signature :

Les dons à un parti politique sont plafonnés à 7500 € par personne physique et par an, conformément à l'article 11-4 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique. De plus, le montant des dons et cotisations versés aux partis et groupements politiques est plafonné à 15000 € par an et par foyer fiscal. Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires à la gestion de vos adhésions, dons, et de nos relations. Elles sont exclusivement réservées à l'usage de : les Républicains et de l'ANFR (Association nationale de financement des Républicains agréée le 06/05/2002 - N°802) et en retournant ce formulaire, vous autorisez celles-ci à utiliser vos données pour des opérations de communication politique et de dons. Vos informations ne pourront être communiquées qu'à des cocontractants qui, en leur qualité de sous-traitants, n'agissent que sur notre instruction et seront soumis à une stricte obligation de confidentialité. Certains de ces partenaires peuvent avoir des activités dans des pays situés en dehors de l'Union européenne, notamment aux fins d'hébergement des données. Vos données ne seront toutefois transférées que dans des pays présentant une protection adéquate au regard des garanties imposées par la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 ou, en ce qui concerne les États-Unis, à des entités adhérent aux principes du Safe Harbor, sous réserve d'un nouvel accord conclu entre l'Union Européenne et les prestataires hors Union Européenne. En application des articles 38 et suivants de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à l'adresse : [services@lesrepublicains.fr](mailto:services@lesrepublicains.fr) ou à : les Républicains/relations extérieures - 238, rue de Vaugirard - 75015 Paris - France



TRFAM022016